



Bulletin de veille Intérim

N°13 - décembre 2025/janvier 2026

Objectif : connaître à la fois le discours universitaire et le discours des agences d'emploi afin d'avoir une vision globale des problématiques et des mesures de prévention à mettre en place dans le secteur de l'intérim.

La validation des informations fournies (exactitude, fiabilité, pertinence par rapport aux principes de prévention, etc.) est du ressort des auteurs des articles signalés dans la veille. Les informations ne sont pas le reflet de la position de l'INRS. Les éléments issus de cette veille sont fournis sans garantie d'exhaustivité.

Les liens mentionnés dans le bulletin donnent accès aux documents sous réserve d'un abonnement à la ressource.

Les bulletins de veille sont disponibles sur le [portail documentaire de l'INRS](#). L'abonnement permet de recevoir une alerte mail lors de la publication d'un nouveau bulletin (bouton « M'abonner » disponible après connection à son compte).

Table des matières

Recours au travail intérimaire par les entreprises utilisatrices.....	2
Emploi des travailleurs en intérim.....	3
Activités des agences d'emploi et des entreprises de travail temporaire	4
Santé sécurité au travail des intérimaires.....	5
Action en santé sécurité au travail dans le domaine de l'intérim.....	7
Intérim autres	8

Recours au travail intérimaire par les entreprises utilisatrices

Accueil d'un salarié intérimaire : ne rien laisser au hasard

DURIBREUX Marie – PreventionBTP, publié le 10/12/2026

L'INRS a organisé un webinaire, le 4 décembre, sur les obligations réglementaires et les bonnes pratiques de prévention liées à l'accueil d'un salarié intérimaire en entreprise. Il identifie quatre phases d'action : en amont du recours, au moment de la décision de recours, à l'arrivée de l'intérimaire et à la fin de sa mission.

URL : https://www.preventionbtp.fr/actualites/management/accueil-d-un-salarie-interimaire-ne-rien-laisser-au-hasard_YKnX82KFgFwoJK2eRbgFN7

La fidélisation intérimaire : un enjeu stratégique pour votre entreprise

Connectt, 2025

La flexibilité de l'intérim est un atout majeur, mais la performance durable passe par la qualité et la continuité des équipes. Le renouvellement constant des effectifs temporaires coûte cher en temps et en productivité. La fidélisation intérimaire est donc passée d'une simple option à un véritable levier stratégique pour l'entreprise moderne.

URL : <https://connectt.fr/la-fidelisation-interimaire-un-enjeu-strategique-pour-votre-entreprise/>

Intérim / Travail temporaire / Travail intérimaire

INSEE, publié le 16/12/2025

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

URL : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1669>

Emploi des travailleurs en intérim

L'emploi intérimaire

DARES données, publié le 13/01/2026

L'emploi intérimaire est en hausse fin novembre 2025 (+1,1 %, soit +7 600 intérimaires), après une baisse le mois précédent (-1,5 %, soit -10 800 intérimaires). Sur un an, il baisse de 2,1 %.

URL : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/lemploi-interimaire>

Intérim et handicap : l'inclusion, votre atout compétences avec Connectt

Connectt, 2026

Chez Connectt, nous adoptons une approche familiale et humaine : nous sommes convaincus que chaque individu possède un potentiel unique, quelles que soient ses différences. L'intérim et le handicap sont des sujets essentiels qui touchent à la fois à l'égalité des chances pour les candidats et à la performance pour les entreprises.

URL : <https://connectt.fr/internship-and-handicap-inclusion-your-asset-with-connectt/>

Déterminants de l'embauche des contrats courts par les entreprises

MONGRUEL Cosima - Saclay des champs, 2026

Le marché du travail de la plupart des pays de l'OCDE est marqué par un fort dualisme, c'est-à-dire qu'il est segmenté entre un marché primaire, stable et mieux rémunéré, et un marché secondaire, sur lequel il y a une plus grande précarité et un fort taux de rotation. Les insiders, qui sont des salariés en contrat permanent et très protégés, participent au marché primaire du travail, tandis qu'on trouve les outsiders, en contrat temporaire ou atypique (intérim, temps partiel...), beaucoup moins protégés et mobiles sur le marché secondaire du travail (Doeringer et Piore (1971). Le terme "contrat court" désignera ici les contrats à durée déterminée, par opposition aux contrats permanents dont la date d'expiration n'est pas définie.

DOI : <https://doi.org/10.58079/15hrt>

URL : <https://saclaydc.hypotheses.org/2052>

Activités des agences d'emploi et des entreprises de travail temporaire

L'intérim contribue à couvrir 10% des besoins en recrutements de la grande distribution

Adecco, publié le 02/12/2025

Paris, le 2 décembre 2025 – Dans un environnement inflationniste où les Français modèrent leur consommation, l'emploi en Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) résiste et les volumes de recrutements restent importants. Adecco confirme le rôle stratégique de l'intérim dans la grande distribution puisqu'elle contribue à près de 10 % des besoins tout en accompagnant la transformation des métiers.

URL : <https://www.groupe-adecco.fr/articles/linterim-contribue-a-couvrir-10-des-besoins-en-recrutements-de-la-grande-distribution>

Métiers du BTP : Recrutement, formation et innovations avec Manpower et France Travail

ManPower, publié le 22/12/2025

À l'occasion de la Semaine des métiers du BTP 2025, Manpower et France Travail ont uni leurs forces pour promouvoir les opportunités d'emploi dans le bâtiment et les travaux publics. Partout en France, des équipes ont accompagné les candidats pour découvrir ces métiers et construire leur projet professionnel.

URL : <https://entreprise.manpower.fr/semaine-metiers-btp-opportunities-emploi-france>

La branche du travail temporaire actualise la « convention collective » de ses salariés permanents

Prism'Emploi, publié le 26/01/2026

Le 9 janvier 2026, Prism'emploi et trois organisations syndicales de salariés (CFDT, CFTC et UNSA) ont signé un accord majoritaire visant à rénover en profondeur le statut des salariés permanents du secteur. Ce texte constitue la « convention collective » des salariés permanents. Effectif à partir du 1er janvier 2027, sous réserve de l'extension de l'accord par le ministère du Travail, cet accord marque une étape majeure dans la modernisation d'un cadre conventionnel créé en 1986.

URL : <https://www.prismemploi.eu/communiques-de-presse/la-branche-du-travail-temporaire aktualise-la-convention-collective-de-ses-salaries-permanents>

Santé sécurité au travail des intérimaires

AT/MP 2026 et travail temporaire : pourquoi la vérification de l'identité devient un pilier de la prévention et de la maîtrise du risque ?

CTMS, publié le 08/12/2025

À compter de janvier 2026, les accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) impliquant des intérimaires seront imputés à 50 % à l'agence d'emploi et 50 % à l'entreprise utilisatrice. Cette réforme marque un tournant majeur pour le travail temporaire : elle transforme la prévention, la responsabilité et le risque financier en sujets véritablement partagés.

URL : <https://ctms.fr/at-mp-2026-et-travail-temporaire-pourquoi-la-verification-de-l-identite-devient-un-pilier-de-la-prevention-et-de-la-maitrise-du-risque/>

Accueil d'un salarié intérimaire dans le BTP : 6 étapes à respecter

PreventionBTP, publié le 16/01/2026

L'accueil d'un salarié intérimaire est une étape clé pour garantir sa sécurité, faciliter son intégration et le rendre rapidement opérationnel sur vos chantiers. Suivez ces 6 étapes pour lui assurer un bon accueil et gagner en efficacité et en performance.

URL : https://www.preventionbtp.fr/ressources/focus/accueil-d-un-salarie-interimaire-dans-le-btp-6-etapes-a-respecter_YEXUkKXA3Ky9dKTQSAwr58

Prévenir l'accident de travail en intérim : levier de performance et obligations

Connectt, 2026

Partenaires entreprises, la sécurité de vos équipes est la fondation de votre performance. Lorsqu'il s'agit d'accident de travail en intérim, la vigilance doit être maximale. Loin d'être un simple renfort temporaire, l'intérimaire est un collaborateur à part entière, dont la protection relève d'une responsabilité conjointe et exigeante.

URL : <https://connectt.fr/prevenir-laccident-de-travail-en-interim-levier-de-performance-et-obligations/>

Un accord sur les risques professionnels en vue dans la CCN du personnel intérimaire du travail temporaire

RADO Andriamampionona -Tripalio, publié le 07/01/2026

Un accord de méthode paru au BOCC organise les travaux paritaires nécessaires et préalables à la négociation d'un accord relatif à la prévention des risques professionnels, la santé et la sécurité des salariés intérimaires (IDCC 2378).

URL : <https://presse.tripalio.fr/un-accord-sur-les-risques-professionnels-en-vue-dans-la-ccn-du-personnel-interimaire-du-travail-temporaire/>

La prévention selon le statut dans l'emploi : exemple d'exposition au Chrome 6 dans un atelier d'entretien d'engins ferroviaires

LE SCAO Hervé - LES CAHIERS S.M.T., n°42, février 2026, 2 p.

Je suis informé par courriel par une jeune responsable Qualité Sécurité Environnement, affolée, d'une exposition à un cancérogène dans l'atelier. Elle me demande des ordonnances pour le dosage du chrome 6 pour tout le personnel de l'atelier, CSE et direction en copie de la demande. Du chrome 6 a été découvert dans un autre atelier de l'entreprise sur les capots d'engins (retrouvé par test de coton tige sur capots moteur diesel MTU - résultat non fourni). Dans l'atelier de l'agence locale, des intérimaires ponceurs ont eu à poncer des capots de locos anciennes peints en orange. Des prélèvements ont été effectués autour des postes de travail et un périmètre contaminé a été délimité. Remontée de l'information et injonction réitérée au médecin du travail.

URL : <http://www.a-smt.org/cahiers/cahier-42/Cahier-42-1-7-prevention-statut.pdf>

Conditions de travail et santé en France. État des lieux et enjeux

HERY Michel – Futuribles, n°470, 2026, pp. 69-88

Examinées sur longue période, en comparaison par exemple de ce qu'elles étaient en pleine révolution industrielle, les conditions de travail des Français semblent s'être significativement améliorées au fil du temps (réduction du temps de travail, repos dominical, congés payés, prise en compte de la pénibilité et des risques liés à certains métiers, etc.). Ces progrès combinés aux actions plus générales de prévention en santé publique ont permis d'augmenter significativement l'espérance de vie des individus ; néanmoins, ils masquent de fortes disparités selon le secteur, le métier exercé, le statut des travailleurs, etc. Qui plus est, la crise Covid de 2019-2020, la diffusion des technologies de l'information, les besoins dans les services d'aide à la personne, entre autres, ont mis en évidence ou fait émerger de nouvelles problématiques concernant l'impact des conditions de travail sur l'état de santé des actifs (troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux...). Si certains risques se sont réduits au fil du temps, d'autres pathologies ou facteurs de stress ont vu le jour et, comme le note Michel Héry dans cet article, le travail tue aujourd'hui, en France, beaucoup plus que la voiture. Comment ont évolué les contraintes physiques et l'exposition aux risques professionnels, le rapport au stress et au management ? Quel impact la diffusion du numérique et l'automatisation (avec entre autres corollaires le télétravail et l'ubérisation) peuvent-elles avoir sur la santé, la sinistralité et la mortalité au travail ? Telles sont quelques-unes des questions explorées dans cet article, à partir d'une série d'indicateurs couvrant plusieurs décennies—une analyse invitant à bien tenir compte de l'ensemble des coûts sociaux susceptibles de découler de la transformation, en cours ou à venir, de certains processus de travail. S.D.

DOI : <https://doi.org/10.3917/futur.470.0069>

URL : <https://shs.cairn.info/revue-futuribles-2026-1-page-69?lang=fr>

Action en santé sécurité au travail dans le domaine de l'intérim

Qui prend en charge les besoins en formation du personnel intérimaire ?

PreventionBTP, publié le 15/01/2026

Les formations spécifiques obligatoires nécessaires pour le métier (règles de l'art, compétences indispensables...) sont dispensées par l'entreprise de travail temporaire si le salarié intérimaire n'est pas déjà titulaire des formations et compétences correspondantes (par exemple, une formation à la conduite d'engins, formation au risque électrique ou une formation élingage).

URL : https://www.preventionbtp.fr/ressources/questions/qui-prend-en-charge-les-besoins-en-formation-du-personnel-interimaire_RsE2rna97NVxb2EuUBmBR9

Prév'action opérateurs - Intérimaire

PreventionBTP, publié le 09/01/2026

Formation : en une demi-journée, les opérateurs passent en revue les solutions de prévention appliquées aux principaux risques liés à leurs activités à partir de photos et de films de chantiers, et questionnent leurs propres pratiques.

URL : https://www.preventionbtp.fr/formation/catalogue/prev-action-operateurs-interimaire_225

Les chasses aux risques digitales

FASTT, 2026

Le FASTT vous permet encore plus de prévention pour préserver votre santé grâce à cet autre dispositif : les chasses aux risques digitales. L'objectif est de pouvoir vous sensibiliser aux risques que vous pouvez rencontrer fréquemment pendant vos missions. L'ambition est donc de donner un outil supplémentaire à la prévention des risques.

URL : <https://www.fastt.org/prevention/les-chasses-aux-risques-digitales>

Intérim autres

Les intérimaires détachés de l'ETT-TF : une prestation contra legem et une mise à disposition infra legem dans le secteur agricole

Mésini, Béatrice – In Externalisation de l'activité dans l'agriculture. De l'opportunité migratoire aux risques d'exploitation, dir. Bénédicte Lavaud-Legendre, p. 143-167, 2025, Droit & Science Politique, Droit & Science Politique

Ce travail ethno-juridique s'inscrit dans la poursuite de travaux en sciences humaines et sociales, conduits depuis vingt ans dans le Sud de la France sur le détachement de travailleur•ses agricoles intra et extra-communautaires (Mésini 2014, Décosse et al. 2023). L'analyse des jurisprudences impliquant l'entreprise de travail temporaire ETT-TF fournissant de nombreux travailleurs agricoles aux entreprises françaises, permet de mieux comprendre les logiques qui portent le recours à cette main d'oeuvre détachée. Le modèle de mise à disposition de mains d'oeuvre détachées a donné lieu à de multiples procédures devant les juridictions françaises. Les plaintes à l'encontre de l'ETT-TF ont diversement prospéré sur le territoire national, puis deux procédures ont été lancées en juin 2012, par la DIRECCTE PACA pour marchandage et travail dissimulé, tandis que celle conduite sous l'égide du parquet de Nîmes en septembre 2014 a été transmise au parquet de Marseille qui a saisi l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI). Le premier procès qui s'est déroulé du 17 mai au 20 mai 2020 devant le tribunal correctionnel de Marseille a conduit aux auditions d'un des gérants « de droit » de l'ETT-TF et des logisticiens « de fait » en France, tandis que celui de Nîmes donnait la parole aux exploitants utilisateurs de la main-d'oeuvre en mars 2022. L'objectif est de contextualiser les infractions caractérisées par les enquêteurs et magistrats au terme des investigations, mais aussi d'examiner les systèmes de défense adoptés par les gérants et les exploitants français, selon une approche type processuelle d'un « droit en train de se faire » (Besnier, 2007 : 7). Les transcriptions d'audience ont consigné l'appel des parties, l'instruction, les plaidoiries et les réquisitoires, puis les notes ont donné lieu à relecture et à « réduction des données » (Piersotte, 2015 : 37 et 53). L'observation des modalités d'interlocutions et d'interactions entre les parties, permet de saisir l'argumentaire qui conduit les magistrats à donner sens à leur jugement et à décider d'une peine (Vanhamme, 2009). L'analyse ex post de ces échanges « à dire d'acteurs » montre l'application du droit positif *in vivo*, explorant des vues bien distinctes des notions de légalité, de légitimité et d'illégalisme de part et d'autre de la barre. D'un côté, les professionnels du droit font la démonstration des manquements et, de l'autre les protagonistes (gérants, responsables de fait et entreprises utilisatrices) affirment leurs places dans la « hiérarchie » sociale, économique et politique (Commaille, 2015), et font la démonstration du respect de leurs obligations. Les deux procès illustrent la manière dont se déploie la lutte des services impliqués, dont s'appliquent les règles et les normes, et dont se préviennent les abus. Quels types d'infractions ont caractérisé les enquêteurs (sociaux, économiques, sanitaires, urbanistiques...), comment prouver l'intentionnalité d'enfreindre et l'entente des contrevenants ? Nous concluons sur l'étendue du droit des exploitants agricoles sur les travailleurs détachés, en actualisant les dispositions législatives et réglementaires intervenues depuis 2020 en Espagne, en France et en Europe dans le cadre de la prestation de services.

URL : <https://hal.science/hal-05474748>

Les mondes du travail informel au Paraguay : Analyse structurelle et construction d'une typologie à partir d'une approche mixte

AYALA Ahiana - Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, thèse, 2025

Au Paraguay, près de 70 % de la population active occupe un emploi informel, ce qui témoigne de l'importance et du rôle central de l'informalité dans l'emploi total. Malgré cela, l'informalité a longtemps été, et reste souvent, abordée sous un angle négatif et marginalisé, considérée comme un espace qui favorise et perpétue les inégalités sociales et économiques. Cette vision, directement promue par les organismes internationaux tels que le Fonds monétaire et la Banque Mondiale, insiste sur la transition vers des emplois formels. Dans cette recherche, nous proposons une lecture alternative de l'informalité du travail et montrons qu'il s'agit d'une organisation sociale, comme le mentionnent Lautier (2004) et Busso (2009), qui reflète ses propres dynamiques ancrées dans les parcours professionnels, les réseaux familiaux et des modes de vie spécifiques. Des auteurs tels que De Soto et al. (1994), Lautier (2004) et Iguaran (2009) ont consacré une grande partie de leurs recherches à démontrer que l'emploi informel n'est pas un phénomène homogène ou temporaire, mais qu'il est profondément ancré dans les économies où le marché formel n'a pas la capacité totale d'absorber la main-d'œuvre existante. Pour eux, la persistance du travail informel réside dans la nécessité pour les populations de rechercher des alternatives leur permettant de générer des revenus, de développer leurs activités indépendantes et autres comme moyen de subsistance. Pour Azaïs (2014) et D'Amours et al. (2017), il existe entre les emplois formels et informels une certaine fonctionnalité opérationnelle qui leur permet de coexister, de perdurer et de se consolider. Partant de ces perspectives théoriques, notre recherche adopte une méthodologie mixte : d'une part, nous analysons des données quantitatives issues de l'enquête auprès de ménages du Paraguay, d'autre part, nous avons mené 35 entretiens avec des travailleurs paraguayens. Ce travail de thèse a permis de développer une typologie de l'emploi informel au Paraguay qui relie les dimensions sociodémographiques et les récits individuels des travailleurs. Il met ainsi en évidence la complexité du secteur informel paraguayen : un marché du travail dynamique, hétérogène et stratifié. Cette typologie montre que l'entrée dans l'emploi informel est motivée par diverses raisons, telles que la tradition familiale, les opportunités commerciales, le cumul d'emplois, le chômage ou la nécessité de survivre, qui façonnent différentes trajectoires et différents degrés de stabilité au sein du secteur informel. Le travail informel apparaît ainsi non seulement comme un refuge contre l'exclusion du marché formel, mais aussi comme un espace social pluriel où coexistent différentes formes d'organisation et différentes expériences d'autonomie et de continuité économique.

URL : <https://lest.fr/fr/etudier/doctorats/these-ed355-dahiana-ayala-2025>

Intérim, la révolution silencieuse

Les Echos, publié le 02/01/2026

En dépit d'idées reçues persistantes, l'associant encore trop aisément à une forme de précarité, l'intérim a, au cours des dernières années, su faire évoluer son modèle. Même si certains points de crispation subsistent.

URL : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/leadership-management/interim-la-revolution-silencieuse-2207370>